Surveillant et sauveteur aquatique		
Cadre statutaire		
Employeur	Association Ma Guyane Nage	
Temps de travail	35h00	
Type de contrat	CDD de 6 mois renouvelables	
Prise de fonction	7 janvier 2023	
Localisation Géographique	Ensemble de la Guyane selon actions mises en place par l'association	
Niveau de certification	Diplôme de niveau III	
Diplôme obtenu	BNSSA	
Salaire	1600€ net Possibilité de prise en charge du billet pour les candidats qui résident en métropole	
Conditions particulières	Dans le cadre de contrats aidés, les candidats doivent être âgés de moins de 30 ans	
Mingiana		

Missions

L'association ma Guyane nage embauche 3 maitres-nageurs et 3 BNSSA pour mettre en œuvre un projet de piscines itinérantes avec leur équipe d'encadrement pour enseigner le savoir nager et l'aisance aquatique dans les communes isolées de Guyane et les quartiers prioritaires des communes du littoral. La particularité de cette mission est l'itinérance (étapes de 3 à 6 mois). L'équipe des animateurs de l'association va découvrir différentes communes, certaines à proximité des principales villes de Guyane, d'autres très isolées au bord du fleuve Maroni ou Oyapock (accès par avion ou en Pirogue). Dans les communes isolées, l'hébergement et la restauration sont pris en charge.

Ces missions permettent la découverte de nouvelles terres (la Guyane, l'Amazonie, les fleuves...) et des publics variés (Guyanais, Amérindiens, brésiliens, Surinamais).

Sous l'autorité du chef de bassin, l'agent assure la surveillance des bassins et la sécurité des usagers. En cas d'urgence, il donne les premiers soins et alerte les services compétents. Il contribue à la mise en place des équipements et à leurs entretiens.

Activités principales liées au poste

Activités principales :

- Surveillance et sécurisation du bassin et des usagers
- Contribue à la mise en place et au rangement de l'équipement (bassin mobile)
- Participation à la gestion du traitement de l'eau et nettoyage du bassin, entretien du matériel pédagogique et des annexes.
- Participation aux formations complémentaires dans le cadre du projet Ma Guyane Nage (dont aisance aquatique)

Activités secondaires :

- Organisation et mise en de manifestations sportives dont « la fête de l'eau »
- Accompagnement et tutorat d'apprentis ou de stagiaires intégrés dans l'équipe Ma Guyane Nage

Compétences requises

Savoirs
 Réglementation du sport et des activités sportives. Environnement professionnel du secteur sportif. Procédures d'utilisation et de mise à disposition du matériel. Cadre réglementaire des ERP et du matériel sportif. Dispositif d'urgence. Pratique les gestes de premier secours Hygiène, qualité de l'eau des piscines et baignades.
Autres
Qualités relationnelles, disponibilité vis-à-vis du public, capacité d'adaptation, tolérance, autonomie, discrétion, respect du secret professionnel, diplomatie.

Conditions de travail

Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service (rythme scolaire, cycle saisonnier, disponibilité les fins de semaines).

Périodes de congés annuels obligatoires conditionnées aux nécessités de service.

Respect du secret professionnel, des obligations de discrétion et confidentialité.

Bonne condition physique, disponibilité et adaptabilité aux usagers avec des risques de tension.

Itinérances possibles sur des périodes de 3 à 6 mois dans des communes isolées accessibles uniquement par avion ou pirogue

	_	
Relationnel dans le poste de travail	Travail en équipe	
Permis requis pour le poste de travail	Permis B	
Contraintes liées au poste de travail		
Les risques physiques : Les risques chimiques : Les risques biologiques : Vaccination	Chutes par glissade ou de hauteur. Pollution par chlore et dérivé. Mycologiques et bactériens. Fièvre jaune obligatoire pour le territoire de la Guyane	
Modalités de candidatures		
Date limite de candidatures	15/12/22	
Sélection	En visioconférence ou présentiel	
Candidature à déposer à	maguyanenage2022@gmail.com	